Édition du 13 décembre 2016

NOUVELLES DE L'AQIS

L'AQIS célèbre ses 65 ans. Agir ensemble pour la déficience intellectuelle, un engagement qui n'a pas pris une ride

Extrait de l'allocution prononcée par Anik Larose, directrice générale de l'AQIS à l'occasion d'un 4 à 6 organisé en marge de la Journée de sensibilisation sur la violence et les abus sexuels à Drummondville, afin de souligner le 65e anniversaire de notre fédération.

«Afin de conclure cette magnifique journée que nous venons de vivre, nous avons eu l'idée de souligner tout en simplicité les 65 ans de l'AQIS. Déjà 5 ans que nous célébrions nos 60 printemps dans le Hall d'honneur de l'Hôtel de Ville de Montréal.

Ce 65e anniversaire aura des allures plus modestes. Toutefois, il nous semble important de souligner cet âge vénérable surtout pour un organisme de défense de droits qui a vécu moult changements et difficultés mais également, des avancées et qui possède une crédibilité auprès du milieu associatif. Pour certain, 65 ans est synonyme de retraite, de ralentissement des activités. Pour l'AQIS, je peux vous assurer qu'il en est rien, bien au contraire.

Il est vrai que l'AQIS vit en ce moment une période très stimulante de réflexion et de repositionnement. La date de mon entrée en fonction coïncide exactement avec le tsunami qui a secoué tout le système de la santé et des services sociaux, le 1er avril 2015. Du jour au lendemain, les canaux et les réseaux établis depuis de nombreuses années étaient à refaire. Plusieurs instances de référence ont disparues comme notamment la Fédération québécoise des CRDITED, l'AQESSS. Les ponts sont à refaire, les réseaux sont à tisser à nouveau. En plus de ces changements majeurs, les difficultés des dernières années vécues par notre Fondation sont venues ajouter une ombre d'insécurité sur l'avenir de

l'AQIS. Il y avait bien longtemps que l'AQIS n'avait pas vécu ça, voguant confortablement sur un financement généreux et récurrent.

Qu'à cela ne tienne… À vaincre sans péril, on triomphe sans gloire ! Nous nous sommes relevés les manches. Je crois au plus profond de moi, que les personnes qui vivent avec une déficience intellectuelle méritent le meilleur de nous. C'est ce que j'ai toujours eu en tête pour ma fille Marie. Malgré le découragement des premières semaines lors de sa naissance, une force dont je ne soupçonnais même pas l'existence a fait surface. J'ai relevé la tête, j'ai regardé l'horizon et j'ai perçu un avenir pour elle. C'est exactement ce que nous avons décidé de faire à l'AQIS. Cette force que Boris Cyrulnik appelle la résilience, nous l'avons dans l'ADN de notre fédération. Cette force, il faut la canaliser et voir comment elle doit agir avec efficacité, stratégie et intelligence pour le plein épanouissement du potentiel des personnes ayant une déficience intellectuelle et pour le soutien des familles qui les accompagnent.

En plus du défi du financement de notre fédération, nous avons le défi de renforcer les liens que nous avons avec nos membres. L'AQIS, pour être forte et crédible, doit mieux connaître ses membres et entendre ce que ceux-ci souhaitent comme représentation et en retour, ceux-ci doivent mettre l'épaule à la roue afin que l'on puisse bâtir ensemble un mouvement porteur de changement social. Seulement une force qui agit en binôme pourra permettre une avancée significative.

Un troisième défi est la visibilité de l'AQIS et plus largement, la visibilité de la déficience intellectuelle. Il nous faut un message clair de ce que nous sommes et de ce que nous faisons. Une présence accrue auprès des médias est souhaitable. Il est à noter toutefois que depuis quelques années, nous avons une réponse beaucoup plus favorable auprès des journalistes. Personnellement, j'ai pris plusieurs fois la parole sur différentes tribunes. Ceci a un effet boule de neige et donne ainsi à la cause une porte-parole, une référence médiatique que nous espérons crédible et nuancée. Ce volet sera développé dans les prochaines années et de manière concertée avec notre Fondation.

Finalement, l'AQIS mettra l'emphase sur la défense des droits en documentant d'avantage ses argumentaires. Nous avons engagé à titre contractuel, un conseiller de veille scientifique nous permettant d'avoir une connaissance plus fine des dossiers que nous traitons.

À travers tout cela, bien naturellement, il y a aussi les représentations auprès des instances gouvernementales afin que la déficience intellectuelle ne soit pas oubliée au profit de clientèles émergentes. Toutes les avenues devront être considérées pour avoir l'oreille des décideurs et pour mettre un terme à cet abandon de la déficience intellectuelle qu'on constate en ce moment.

Comme vous voyez, les défis sont nombreux mais stimulants. L'AQIS a été à l'origine de plusieurs projets porteurs et significatifs pour la déficience intellectuelle. Elle doit continuer à évoluer, à se redéfinir à la lumière des réalités d'aujourd'hui. Les familles changent, la société québécoise n'est plus celle des années 60. Il faudra que l'AQIS reflète cette diversité et qu'elle demeure en contact constant avec ses membres pour mieux les représenter en portant un message fort et solidaire.

Où serons-nous dans 5 ans lorsque nous lèverons notre verre pour notre 70e anniversaire ? Je vois une fédération forte, soutenue par une fondation en santé, avec un conseil d'administration toujours aussi engagé. Cette fédération sera forte aussi de la volonté collective de ses membres de faire de notre histoire, de notre résilience, les dynamos d'un changement social qui doit s'opérer au Québec. On voit le degré de civilisation d'une société à la façon que celle-ci traite les personnes les plus vulnérables. Nous avons beaucoup de travail à faire. Mais si les personnes aussi convaincues que nous sur la valeur des personnes ayant une déficience intellectuelle baissent les bras, qu'arrivera-t-il ?… Nous n'avons pas le choix de donner encore le meilleur de nous-même.»

Un siècle d'histoire pour une société inclusive

Pour souligner de manière particulière le 65e anniversaire de l'AQIS, il nous fait plaisir de vous présenter un document vidéo d'une dizaine de minutes ayant pour titre La déficience intellectuelle au Québec : un siècle d'avancées à poursuivre.

C'est à la suite d'une conférence donnée par la professeure Lucia Ferretti qu'Anik Larose, directrice générale de l'AQIS, a eu l'idée de la production d'une vidéo – documentaire sur cette histoire souvent méconnue de la déficience intellectuelle. Madame Ferretti est professeure d'histoire à l'Université du Québec à Trois-Rivières. Ce qui nous semblait particulièrement intéressant dans cette conférence, c'est que l'on pouvait voir à travers cette évolution, toute la progression du filet social qui s'est mis en

place au Québec. Naturellement, il nous semblait essentiel de situer cette histoire dans le contexte actuel et faire des liens par rapport à l'érosion de cette solidarité collective. Il nous semblait que cette lecture était moins connue des jeunes parents et que trop souvent, nous prenons pour acquis des avancées qui peuvent être mises en péril si le milieu ne se mobilise pas pour contrer ce mouvement de recul qui est malheureusement mondial.

Nous tenons à remercier Lucia Ferretti et Sœur Gisèle Fortier pour leur apport inestimable à ce projet. Merci aussi à Luc Bouvrette qui a réalisé ce document. Merci aussi à Anick Viau, conseillère aux communications et aux relations avec les membres.

Cliquez sur l'image pour visionner la vidéo.

Une journée de sensibilisation sur la violence bien réussie à Drummondville

Le 25 novembre dernier avait lieu la journée Quand je ne veux pas, je dis non ! Une journée de sensibilisation visant à contrer la violence et les abus sexuels à l'égard des personnes vivant une déficience intellectuelle – principalement des femmes.

Inscrite dans le cadre de la *Campagne des 12 jours d'action pour l'élimination des violences envers les femmes*, cette initiative était des plus pertinentes. Une cinquantaine de personnes étaient au rendez-vous au centre communautaire Drummondville-Sud.

La présidente de l'Association des Parents d'Enfants Handicapés de Drummond, Mme Lucie Morin, était sur place en compagnie du coordonnateur de la même association, M. Danny Lauzière pour accueillir Mme Lise Gervais, l'animatrice de la journée ainsi que les panélistes Mme Martine Tessier de La Rose des vents de Drummond, Mme Carole Boucher, sexologue au CIUSSS de la Mauricie-Centre-du-Québec et M. Germain Couture de l'Institut universitaire en déficience intellectuelle et trouble du spectre de l'autisme. L'équipe de l'AQIS, le président du conseil d'administration M. Roger Duchesneau et sa directrice générale Anik Larose, étaient également présents.

Mme Martine Tessier de La Rose des vents de Drummond, intervenante auprès des enfants des femmes victimes de violence conjugale ouvrait le bal en matinée en y donnant sa présentation. Suivi de M. Germain Couture de l'Institut universitaire en déficience intellectuelle et trouble du spectre de l'autisme, l'un des initiateurs du rapport de recherche *Les agressions sexuelles subies par les personnes adultes présentant une déficience intellectuelle*, présenté à l'Agence de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec, et dont les statistiques démontrées par ladite étude en lien avec la violence faite envers les personnes ayant une déficience intellectuelle, sont troublantes. M. Couture a fait un parallèle entre les agressions commises envers la population en général et celles faites envers les personnes présentant une déficience intellectuelle. Il a expliqué les particularités des agressions commises envers ces personnes. Quant à la troisième panéliste, Mme Carole Boucher, sexologue au CIUSSS de la Mauricie-Centre-du-Québec, elle a abordé l'intervention clinique dans les cas d'agressions sexuelles à l'endroit des adultes ayant une déficience intellectuelle. Elle a parlé d'un protocole d'intervention précis pour les personnes plus vulnérables, de la prévention à

faire et qui est primordiale ainsi que du travail d'équipe des différents intervenants qui travaillent sur des cas de violences.

Un moment d'échanges entre le public et les panélistes ont permis par la suite, d'approfondir certains sujets.

En après-midi, trois ateliers ont été présentés en simultané :

L'atelier A : *Le consentement aux relations sexuelles*, un atelier à l'intention des parents et des intervenants, donné par Mme Jocelyne Desjardins du CALACS La Passerelle.

L'atelier B : *Le consentement aux relations sexuelles*, atelier réservé aux personnes qui ont une déficience intellectuelle, donné par Mme Anabelle Caron du Centre de santé des femmes de Montréal.

L'atelier C : *Le programme Éducation à la vie affective, amoureuse et sexuelle* (ÉVAAS), un atelier réservé aux parents et aux intervenants, donné par Mme Carole Boucher du CIUSSS Maurice-Centre-du-Québec.

L'événement a été couronné par un partage sous forme de bilan, relevant plusieurs points importants soulevés durant la journée, dont ceux-ci:

- Les personnes ayant une déficience intellectuelle et qui sont agressées en parlent, mais ne sont pas toujours écoutées;
- La recherche se penche sur le développement d'outils pour répertorier les conséquences de tels actes sur les personnes;
- Le protocole d'intervention repose sur 4 grands principes :

1. La victime au centre du protocole
2. Croire la personne d'emblée
3. L'importance du travailler en équipe
4. Aller chercher de l'aide extérieure (police, DPJ, CVAC, CALACS…);

- Le témoignage (en cour) est accepté d'emblée;
- Il est maintenant admis que les personnes ayant une déficience intellectuelle peuvent aussi avoir un stress post-traumatique;
- Tous les CRDITED ont en leur possession le programme ÉVAAS. De nombreuses écoles également:
- On ne devrait jamais parler à des inconnus sur les réseaux sociaux;
- La prévention par l'éducation est toujours gagnante;
- On a le droit de dire NON à tout moment;
- Si ce n'est pas OUI, c'est NON;
- On est mieux de dire non si on n'est pas certain;
- Si vous n'êtes pas crue, cognez à d'autres portes jusqu'à ce que vous trouviez quelqu'un qui vous croit

Nous tenons à remercier Mme Lucie Morin, M. Danny Lauzière, Mme Lise Gervais et Mme Hélène Morin. Un merci également aux bénévoles, aux panélistes et aux animateurs d'ateliers ainsi qu'au conseil d'administration et à l'équipe de l'AQIS. Merci aux organismes de Drummond qui se sont grandement impliqués.

Si chacun fait un geste de plus en prévention, tous ces gestes vont finir par faire une différence. Tout le monde repart plus riche.

Mémoire COPHAN et AQIS sur la réussite éducative

Dans le cadre de la consultation nationale sur la réussite éducative, la COPHAN, avec la collaboration de l'AQIS, ont produit un mémoire conjoint.

Les recommandations sont faites dans un esprit inclusif. Nous demandons, entre autres, que la formation des professeurs soit faite sur la base de l'approche inclusive. Nous affirmons que la diversité sociale inclue aussi les personnes ayant une limitation fonctionnelle.

Par ailleurs, nous demandons que soit évaluée la réussite des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDAA), de même que la qualité de leur diplomation. Nous voulons aussi nous assurer que l'argent alloué aux élèves HDAA leur soit réellement destiné. Concernant le questionnement en cours sur les codes de difficultés attribués aux élèves HDAA, nous demandons à être sollicités lors d'une éventuelle consultation à cet effet.

La liste des recommandations se trouve en annexe du document.
Mémoire en format pdf

C'est le temps de s'inscrire au Prix École inclusive 2017

L'heure est à la récompense. Il est temps de sonder les gens autour de vous et de soumettre les candidatures, le Prix École inclusive est de retour.

Pour plusieurs parents ayant un enfant présentant une déficience intellectuelle, l'inclusion scolaire demeure un enjeu important. Le Prix École inclusive, présenté par La Fondation Le Support, vise à reconnaître les écoles qui vivent une expérience positive d'inclusion scolaire en accueillant un ou des élèves ayant une déficience intellectuelle dans une classe régulière (primaire et secondaire).

Les parents ont jusqu'au 10 février 2017 pour soumettre les candidatures. Voici le **formulaire d'inscription** à partager.

Pour visionner la vidéo qui présente la lauréate de 2015, **cliquez sur ce lien.**

PRÊTS, DISPONIBLES ET CAPABLES

Un nouvel employeur avec PDC

Bravo et merci à Benny & Co qui a embauché une participante du programme Prêts, disponibles et capables. Nous sommes fiers de vous compter parmi notre réseau d'employeurs inclusifs.

Pour plus d'informations : **http://fr.readywillingable.ca/**

NOUVELLES DES MEMBRES

Un concept unique d'habitation favorisant l'intégration des adultes ayant une déficience intellectuelle voit le jour à Montréal

Les Habitations Rêvanous soulignaient le 25 novembre dernier, l'inauguration de leur immeuble de six étages dans l'arrondissement Ahuntsic-Cartierville, à Montréal.

Celui-ci abrite 79 logements abordables destinés en partie à des adultes présentant une déficience intellectuelle légère. Ce projet totalisant plus de 14,2 millions de dollars est un concept unique d'habitation à Montréal, qui vise à intégrer, au sein d'une même résidence, des adultes qui ont une légère déficience intellectuelle à un groupe de personnes âgées autonomes.

Pour en savoir plus, consultez **ce lien**

Programmation de l'APDITED

Programmation des ateliers et conférences de l'Association de Parents pour la Déficience Intellectuelle et les Troubles Envahissants du Développement pour l'hiver 2017

18 janvier 2017 de 18h30 à 20h30 | Conférence sur la Réalité des parents différents : L'épuisement et la culpabilité

La culpabilité liée souvent au sentiment d'impuissance ou aux regards portés par les autres est une réalité qui tiraille les parents d'enfants ayant des besoins particuliers. Comment le mécanisme de culpabilité se met-il en place ? Comment conduit-il à l'épuisement ? Cette conférence présentera en première partie certains mécanismes de la culpabilité pouvant mener à l'épuisement des parents d'enfants ayant des besoins particuliers. La deuxième partie portera plus spécifiquement sur l'épuisement. Des moyens concrets seront présentés afin de reconnaître et de dépister les signes précurseurs pouvant permettre d'éviter l'épuisement.

Conférencière : Sylvie Riopel du Regroupement des aidantes et aidants naturels de Montréal.

Pour vous inscrire en ligne, **cliquez sur ce lien**

24 janvier 2017 de 18h30 à 20h30 | Soirée habitation : Un projet à mon image

Venez rencontrer d'autres parents et explorer les étapes de réalisation d'un projet résidentiel. Une collaboration du CRADI, Rêvanous, Solidarité de Parents, l'AMDI, AVATIL, Corporation de l'Espoir et l'APDITED.

Inscriptions: 514 376-6644 ou **apdited@gmail.com**

8 février 2017 de 18h30 à 20h30 | Conférence sur les régimes de protection : la tutelle , le conseiller au majeur et la curatelle

Marquée par la fin de l'autorité parentale, la majorité est une étape qui sur le plan juridique est essentielle puisqu'elle ouvre la porte à des droits et des responsabilités. Comment protéger son fils ou sa fille qui n'est pas apte à prendre des décisions éclairées ou dont la capacité à administrer ses biens est limitée ? Quels sont les différents régimes de protection qui peuvent être mis en place pour veiller à son bien-être moral et matériel ? Qui définit le degré de protection ? À quel moment lancer les démarches nécessaires ?

Une conférence animée par Le Curateur public du Québec

Pour vous inscrire en ligne, **cliquez sur ce lien**

Ces rencontres sont gratuites pour les membres de l'APDITED. Vous n'êtes pas encore membre de l'APDITED, communiquez avec nous. Votre inscription est obligatoire au 514 376-6644 ou **apdited@gmail.com** ou en ligne, en suivant le lien indiqué.

Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec Sophie Barlagne, agente de développement **sb.apdited@gmail.com**

LE SUPPORT, FONDATION DE LA DÉFICIENCE INTELLECTUELLE

Le Support présente son nouveau conseil d'administration

Le Support – Fondation de la déficience intellectuelle est heureuse d'annoncer la composition de son nouveau conseil d'administration (CA). Ce nouveau CA regroupe des administrateurs qui n'avaient jamais siégé à la direction de notre organisme. L'arrivée de ces six administrateurs amènera du sang neuf à notre Fondation et permettra de prendre un nouveau départ.

• L'avocat Benoît Turcotte est le président du conseil d'administration;
• Il sera secondé à la vice-présidence par M. Stéphane Viau, représentant de l'AQIS;
• Mme France Locas agira à titre de secrétaire du conseil comme représentante de l'AQIS;
• Mme Emmanuelle Richard, représentante de l'AQIS, sera administratrice;
• M. Jean-Luc Pomerleau, aussi représentant de l'AQIS, sera administrateur;
• Finalement, Mme Sonya Bacon sera également administratrice;
• Mme Anik Larose, directrice générale de l'AQIS et M. Philippe Siebes, directeur-général de la Fondation, siègeront d'office sur le CA mais n'auront pas droit de vote.

Il restera un poste à combler au sein du conseil d'administration, soit celui de trésorier.

En terminant, la Fondation tient à remercier chaleureusement messieurs Joël Mercier, Jean Robillard, Philippe Simonato et mesdames Diane Roy, Lise Bergeron et Isabelle Janssens pour leur dévouement envers la Fondation, pour leurs nombreuses années de service au sein de notre CA et pour la qualité de leur travail afin d'assurer le développement et la croissance de notre organisme.

Le Support MD FONDATION DE LA DÉFICIENCE INTELLECTUELLE

NOUVELLES EN BREF

L'OPHQ veut faire connaître ses services directs à la population

L'AQIS a reçu la visite, le 16 novembre dernier, de Guylaine Bédard, Gilles Bélanger et Jérôme Gauthier, les trois conseillers de l'équipe Partenariats et qualité des services de l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ).

La *Direction des services aux personnes handicapées et à leur famille*, l'équipe veut faire connaître au public *l'Offre de services directs à la populatio*n.

Ainsi, ils envisagent de faire une tournée provinciale, en 2017, pour rencontrer les associations, les parents, les comités des usagers, les comités consultatifs des services aux élèves ayant des difficultés d'adaptation ou d'apprentissage (CCSEHDAA), enfin, tous groupes qui auraient intérêt à mieux connaître les services de l'Office et les guides produits à l'intention des personnes et des familles. Vous en serez informés.

À noter que depuis une réorganisation interne à l'Office l'an dernier, le nombre de personnes attitrées aux services directs à la population a été augmenté.

Bilan de la politique en déficience intellectuelle (et en trouble du spectre de l'autisme)

Le bilan de la Politique en déficience intellectuelle de 2001 "De l'intégration sociale à la participation sociale", attendu depuis 2014, est enfin sorti!

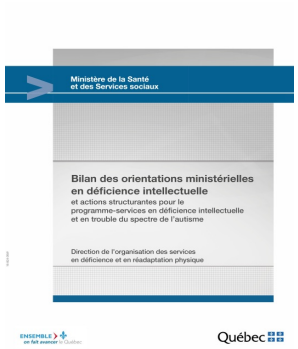

Rappelons que l'AQIS et ses membres ont été grandement mobilisés en 2013 pour faire le portrait du degré d'atteinte des objectifs visés à l'époque (2001) et de proposer des actions structurantes pouvant permettre d'orienter la suite. Le même exercice a été fait du côté des associations en trouble du spectre de l'autisme (TSA). Ces deux bilans et actions structurantes ont ensuite été arrimés. C'est ce qui constitue le *Bilan des orientations ministérielles en déficience intellectuelle et actions structurantes pour le programme-services en déficience intellectuelle et en trouble du spectre de l'autisme* qui est disponible en cliquant sur le lien suivant:

Bilan des orientations ministérielles en déficience intellectuelle et actions structurantes pour le programme-services en déficience intellectuelle et en trouble du spectre de l'autisme

Bonne nouvelle pour les personnes ayant des limitations fonctionnelles et leur répondant

Madame Audrey-Anne Trudel, responsable des dossiers au sein de la Confédération des organismes de personnes handicapées du Québec (COPHAN) a annoncé récemment que le ministre des Affaires étrangères Stéphane Dion, et la ministre des Sports et des Personnes handicapées, Carla Qualtrough, que le Canada entame un processus de ratification du protocole facultatif de la Convention relative aux droits des personnes handicapées.

Il s'agit d'une revendication sur laquelle la COPHAN milite depuis le tout début des travaux sur la Convention. Elle l'a d'ailleurs défendue à Genève devant le Comité des droits des personnes handicapées, à l'automne dernier.

Madame Trudel stipule que la ratification du protocole facultatif signifie que le Canada reconnaîtra la compétence du Comité à recevoir et examiner les communications en provenance d'individus et de groupes représentant les personnes ayant des limitations fonctionnelles et qui jugent que le pays ne respecte pas ses obligations en vertu de ladite Convention.

Il sera ainsi possible d'adresser les préoccupations en lien avec les personnes présentant des limitations fonctionnelles et leur répondant, directement au comité de suivi de la Convention à Genève et ce, à tout moment. Actuellement, les personnes et organismes du Canada ne peuvent s'adresser au Comité que lors des exercices d'évaluation ayant lieu tous les quatre ans.

François Hollande rend hommage aux handicapés maltraités sous l'Occupation

À Paris, samedi dernier, François Hollande a rendu hommage aux 45 000 personnes handicapées et personnes vivant avec une maladie mentale qui sont décédées de famine, d'isolement, de froid et de manque de soins dans les hôpitaux psychiatriques français lors de la Seconde Guerre mondiale.

Initié lors de la journée internationale des droits de l'Homme, une plaque dédiée aux victimes civiles de la Seconde guerre mondiale en France, a été dévoilée sur le Parvis des Droits de l'Homme à Paris.

«L'hommage que nous rendons aujourd'hui aux personnes handicapées ou malades abandonnées sous l'Occupation nous rappelle à notre premier devoir, un devoir de vigilance, face aux souffrances qui ne se voient pas, aux victimes que l'on n'entend pas, aux douleurs auxquelles on ne pense pas», a dit le chef de l'État français, monsieur Hollande

Source : *Le Figaro*

Les prestations spéciales de l'aide sociale

L'Organisation d'aide aux sans-emploi (ODAS) de Montréal a organisé une rencontre pour discuter des prestations spéciales dans un contexte d'aide de dernier recours, communément appelée Aide sociale (qui comprend le Programme d'aide sociale et le Programme de solidarité sociale).

Une prestation spéciale est une aide financière servant à rembourser, en totalité ou en partie, les frais liés à des besoins particuliers. La prestation spéciale peut être versée avec la prestation mensuelle, s'il s'agit d'une prestation spéciale régulière, ou sur demande, si le besoin est occasionnel.

Les prestations spéciales reliées aux soins dentaires (soins et prothèses) ou à la vision (optométriste, lunettes) ou à l'audition (piles auditives) sont les plus connues. D'autres le sont moins.

Voici une liste, non exhaustive, de dépenses admissibles à une aide financière ponctuelle: chaussures correctrices pour enfants; chaussures orthopédiques; fauteuil roulant ou canne en achat ou location; appareil respiratoire; installation à domicile d'un appareil d'hémodialyse; frais funéraires; frais de transport et de séjour pour être traité par un médecin, dentiste ou sage-femme (ambulance, autobus, taxi, frais au kilométrage si automobile ou conducteur bénévole ; déménagement pour cause de santé, d'insalubrité ou suite à une séparation; installation ou réparation d'un système de chauffage (pas l'achat); incendie ou catastrophe naturelle.

Il existe aussi des prestations spéciales qui s'ajoutent à la prestation mensuelle le temps que dure le besoin. Par exemple: montant mensuel pour victime de violence en maison d'hébergement; loyer pour personne hébergée en centre hospitalier; grossesse; allaitement ou préparation lactée; enfant à charge fréquentant l'école; diabète.

Trois points importants à ne pas oublier :

- Certaines prestations (ex. prothèses dentaires ou lunettes) ne sont consenties qu'aux personnes qui reçoivent des prestations depuis un certain temps (6, 12 ou 24 mois), sauf exceptions.
- Plusieurs prestations doivent être autorisées préalablement par l'agent d'aide sociale. Cette exigence peut varier selon que l'on soit sur le Programme d'aide sociale ou le Programme de solidarité sociale. Toujours s'informer avant.
- Il y a un montant maximal pour chaque item. Par exemple, le remboursement des frais de déménagement pour cause de séparation n'excédera pas 200$. La prestation pour diabète est de 20$/mois.

À retenir : Si une prestation vous est refusée que vous vous croyez en droit de la recevoir, vous pouvez faire une demande de révision. L'ODAS recommande de **ne jamais faire de demande de révision seul**. Il semble qu'il y ait une tendance, à Montréal du moins, à ce que l'agent décourage les gens de demander une révision (ça ne donnera rien !) ou ne prend pas la demande officiellement. **L'idéal est de se faire accompagner par quelqu'un qui comprend bien le système ou signer une procuration à un organisme spécialisé dans les dossiers d'aide sociale pour qu'il agisse à votre place.**

Il semble que 80% des décisions des agents soient mal fondées et que moins du quart soient contestées. Il ne faut donc pas hésiter à poursuivre des démarches pour faire reconnaître ses droits. Cela peut même aller jusqu'au Protecteur du citoyen. Il y a même des avocats spécialisés dans ce type de dossiers qui acceptent des mandats de l'aide juridique.

Pour en savoir un peu plus:

Dépliant d'Emploi-Québec

Les prestations spéciales (manuel d'interprétation normative)

Prestations spéciales non prévues au règlement

BABILLARD

Invitation à une rencontre Educere

Viser plus haut, oser le savoir auprès des élèves à risque, en difficulté ou ayant un handicap?

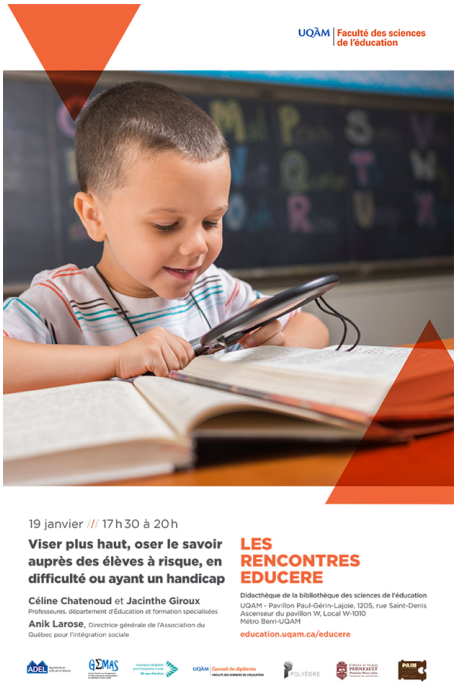

La doyenne de la Faculté des sciences de l'éducation, madame Monique Brodeur, ainsi que la vice-doyenne à la recherche, madame Carole Raby, et la vice-doyenne aux études, madame Lise Lachance, sont heureuses de vous inviter au deuxième événement du cycle de conférences « Les Rencontres Educere ».Ces rencontres visent à créer un lieu de partage de connaissances en éducation.

Pour l'occasion, Jacinthe Giroux et Céline Chatenoud, professeures au Département d'éducation et formation spécialisées ainsi qu'Anik Larose, directrice générale de l'AQIS, s'entretiendront sur le sujet : Viser plus haut, oser le savoir auprès des élèves à risque, en difficulté ou ayant un handicap?

Le jeudi 19 janvier 2017 à 17h30

Didacthèque de la bibliothèque des sciences de l'éducation (W-1010) Pavillon Thérèse-Casgrain
455, boulevard René-Lévesque Est Montréal

Métro Berri-UQAM

Entrée libre

Inscription obligatoire, **cliquez ici**.

Comité Législation, Politique et Services (LPS)

Le Réseau d'Action des femmes Handicapées Canada (RAFH Canada) a créé le projet Législation, Politique et Services (LPS) qui vise à concevoir des stratégies d'intervention coordonnées pour mieux répondre aux besoins des femmes en situation de handicap qui sont victimes de violence.

Parmi les objectifs de cette initiative, citons : le développement de politiques provinciales; l'adaptation de programmes et services spécialisés au sein des corps policiers et dans les secteurs des services d'aide aux victimes; la sensibilisation des politiciens, policiers et intervenants.

Ce projet qui s'étalera sur quelques années, s'implante d'abord dans trois provinces, dont le Québec. L'AQIS fait partie du comité provincial auquel siègent le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), le Réseau international du processus de production du handicap (RIPPH) et plusieurs organismes communautaires préoccupés par la violence faites aux femmes.

Un comité régional a aussi été créé dans la ville de Québec (Capitale nationale). RAFH Canada souhaiterait en implanter un autre dans la région de Gatineau. S'il y a des personnes intéressées, contactez Susie Navert au 514 725-7245, poste 30. Elle vous mettra en contact avec la responsable.

Horaire des Fêtes

Pour la période des Fêtes, les bureaux de l'AQIS seront fermés du 23 décembre au 3 janvier. Nous vous reviendrons dès le 4 janvier 2017!

Nous vous souhaitons de Joyeuses Fêtes et une fructueuse année 2017!